

Conseil municipal du 22 juillet 2022

Mairie de LACROPTE

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, M.Chevreur, F.Ramine, M.J Lance, F. Ladeuil, D.Privat, S.Valle, T. Dufraix , R.Lestang, A.Montauriol

Absents : C.Landrevie, J.L Bernard, J.M Chinouilh (procuration à T.Dufraix)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h30

Construction d'une halle

Présentation du projet au conseil municipal par le maître d'œuvre.
Le conseil municipal retient les entreprises pour effectuer les travaux.

Projet réhabilitation vestiaires

Reste une porte à poser par le peintre.
L'activité Yoga pratique ces cours dans le nouveau local.

Charte du cimetière

Le dallage neuf se casse au niveau des bordures suite aux travaux effectués par les pelles mécaniques pour la réhabilitation des caveaux.
Le conseil municipal discute pour trouver une solution : répertorier le nombre de tombes à restaurer sur l'allée centrale et interdire le passage des engins.

Présentation des entreprises de nettoyage

Le conseil municipal décide de prendre les services d'une entreprise de nettoyage pour effectuer quelques fois dans l'année le nettoyage et l'entretien complet de la salle des fêtes.

M.J Lance fait présente les devis au conseil municipal. Ce dernier opte pour la proposition d'un forfait de nettoyage des vitres + dépoussiérage des tuyaux auprès de l'entreprise « Cool Nettoyage ».

Extinction partielle de l'éclairage public

Afin de réaliser des économies d'énergie et financières, le conseil municipal décide de diminuer certains lampadaires et de conserver les points lumineux suivants : église, parking côté mairie, en bas du lotissement, en face du bar et au carrefour de l'école.

A l'unanimité des présents, le conseil délibère pour diminuer l'éclairage des points lumineux.

Divers

Projet boulangerie : Le Grand Périgueux a besoin de l'avis d'un professionnel pour l'étude du projet.
Mme Le Maire a demandé au boulanger habitant sur notre commune de venir donner son avis.

Union des maires : l'Union des Maires a créé un fond de solidarité pour les sinistrés du Ribéracois suite aux dégâts dus à la grêle de juin dernier. Les collectivités sont sollicitées pour verser une participation.

Le conseil municipal discute et charge Mme Le Maire de se renseigner.

Courriers :

Mme Le Maire donne lecture au conseil municipal de courriers d'administrés mécontents :

- Problème de pollution de l'eau
- Problème de circulation à vitesse trop élevée « Rue Jeanne Marty » et « Au Petit Paradis ».

Signalitique : Le conseil municipal décide d'installer 2 panneaux « STOP » au croisement du carrefour de « Maison Neuve » et « Potofayol » pour donner la priorité aux automobilistes circulant sur la route «La Douze/Lacropte ».

Travaux routes :

Les travaux effectués par l'entreprise Lagarde Laronze ne débuteront pas avant fin septembre.

L'exploitation forestière qui avait détérioré le chemin dit « des chasseurs » a fait réaliser les travaux à l'entreprise Muret pour un montant de 22 690€. D.Privat qui s'est occupé de ce dossier va rencontrer l'entreprise Muret pour revenir sur certaines parties de ce chemin et réaliser des petites bosses pour essayer de faire ralentir les véhicules qui circulent à des vitesses excessives.

D.Privat informe le conseil municipal que les travaux d'élagage par le Grand Périgueux ont commencé.

Fête du village :

La D2 traversant le bourg sera fermée le dimanche 31 juillet pour sécuriser le vide grenier.

Ce même jour au matin aura lieu une messe dans l'église. Le conseil municipal s'organise pour confectionner des bouquets de fleurs afin embellir l'église.

Fontaine du Ronlet :

Après accord unanime du conseil municipal, Michel Lestang s'est occupé de faire installer une niche où sera déposé une Vierge Marie lors de la célébration du 14 août par le prêtre de Vergt à l'occasion de la fête de l'Assomption dédiée à la Vierge Marie. Les travaux et la fourniture des matériaux seront financés par des bénévoles.

Mme Le Maire a informé le Conseil Départemental par écrit pour de dévier les coulées d'eau et de boues lors de pluies diluviennes qui inondent le parking de l'entreprise Périgord Fruit à chaque fois.

Séance levée à 22 h 30.